



Revue archéologique de l'Est

**Tome 60 | 2011
n° 183**

Des stèles funéraires gallo-romaines en emploi dans un aqueduc antique à Marly (Moselle)

Élise Maire, Nicolas Laubry et Gaël Brkojewitsch



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/6778>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2011
Pagination : 569-580
ISBN : 978-2-915544-18-3
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Élise Maire, Nicolas Laubry et Gaël Brkojewitsch, « Des stèles funéraires gallo-romaines en emploi dans un aqueduc antique à Marly (Moselle) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 60 | 2011, mis en ligne le 29 novembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/6778>

DES STÈLES FUNÉRAIRES GALLO-ROMAINES EN REMPLOI DANS UN AQUEDUC ANTIQUE À MARLY (MOSELLE)

Élise MAIRE*, Nicolas LAUBRY**, Gaël BRKOJEWITSCH***

Mots-clés *Stèles funéraires, épigraphie, blocs architecturaux, emploi, adduction d'eau, période gallo-romaine, Antiquité tardive, Moselle.*

Keywords *Funerary stelae, epigraphy, architectural blocks, reuse, water conveyance, Gallo-Roman period, Late Antiquity, Moselle.*

Schlagwörter *Gallo-römische Grabstelen, Inschriften, Architekturteile von Grabmonumenten, Spolien, Wasserzuleitung, gallo-römische Periode, Spätantike, Moselgebiet.*

Résumé *En 2009, la fouille préventive d'un site polyphasé sur la commune de Marly, près de Metz, a livré une structure originale de l'Antiquité tardive visant à acheminer l'eau. Comme matériaux de construction étaient utilisés des stèles, dont certaines portent des traces d'épigraphie, et des blocs architecturaux calcaires réemployés à vocation funéraire des II^e-III^e s. Cet aménagement vient corroborer, d'une part, l'existence d'une nécropole établie le long de la voie antique Metz-Scarponne ayant servi à fournir en matière première les chantiers de construction voisins; d'autre part, la présence d'occupations tardo-antiques nécessitant un approvisionnement hydraulique continu et abondant.*

Abstract *The preventive excavation of a settlement at Marly, near Metz, in 2009 revealed a structure built in Late Antiquity, made for conveying water. As construction materials it made use of stelae, some of which bear epigraphic inscriptions, and limestone blocks used for burial purposes in the 2nd–3rd centuries. On the one hand, the construction confirms the existence of a cemetery along the ancient road from Metz to Scarponne, from which materials were taken for local building sites, and on the other, the presence of late-ancient settlements needing a continuous and plentiful supply of water.*

Zusammenfassung *Bei der Rettungsgrabung eines mehrphasigen Siedlungsplatzes auf dem Gebiet der Gemeinde Marly nahe Metz wurde 2009 eine originelle spätantike Struktur entdeckt, die der Wasserzuleitung diente. Als Baumaterial hatte man Stelen verwendet, von denen einige Inschriften trugen, sowie wiederverwendete Kalksteinblöcke von Grabmonumenten des 2. und 3. Jh. Der Befund verweist also einerseits auf die Existenz einer nahe gelegenen, sich längs der antiken Straße Metz-Scarponna erstreckenden Nekropole, welche nach ihrer Angabe den benachbarten Baustellen als Steinbruch gedient hatte; andererseits belegt er eine spätantike Besiedlung des Platzes, die eine kontinuierliche und reichhaltige Wasserversorgung voraussetzte.*

Le site de Marly « les Hameaux de la Papeterie » est localisé à 6 km au sud-ouest de Metz (fig. 1), entre le lit majeur de la Seille et la terrasse rissienne de la Moselle, dite terrasse de Frescaty. Le terrain, situé à environ 181 m d'altitude, accuse une pente légère en direction du sud vers la Seille qui traverse la commune du sud au nord, en longeant le rebord méridional de la terrasse, et s'écoule à quelque 700 m à l'est du secteur étudié.

Un projet de lotissement a motivé une opération de diagnostic en 2008, puis une fouille préventive en

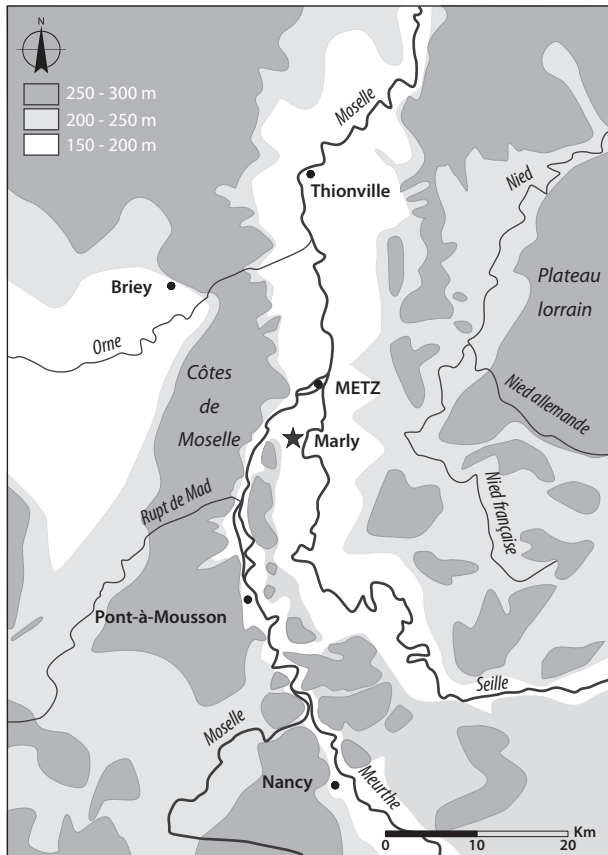
2009 menée par le Pôle archéologie préventive de Metz Métropole (MAIRE, 2010), sur une surface de 9 700 m².

Les structures mises au jour appartiennent à différentes périodes et se rattachent à plusieurs occupations, l'une datant du Bronze final, l'autre du Hallstatt final - La Tène ancienne; toutes deux se situent en contrebas d'un système d'adduction d'eau gallo-romain, aménagé dans la partie haute du site (secteur I), qui a été en grande partie perturbé par le prélèvement de substrat sableux. En effet, le sol de Marly étant très riche en sable et galets, il a fourni

* Archéologue responsable de l'opération, Pôle archéologie préventive Metz Métropole, 11 Boulevard Solidarité, BP 55025, Metz Cedex 3. elmaire@metzmetropole.fr

** Maître de conférences en Histoire ancienne, Université Paris Est. nicolas.laubry@gmail.com

*** Archéologue, Pôle archéologie préventive Metz Métropole. gbrkojewitsch@metzmetropole.fr



▲ Fig. 1. Localisation du site de Marly, « les Hameaux de la Papeterie », dans la moyenne vallée de la Moselle (DAO É. Maire).

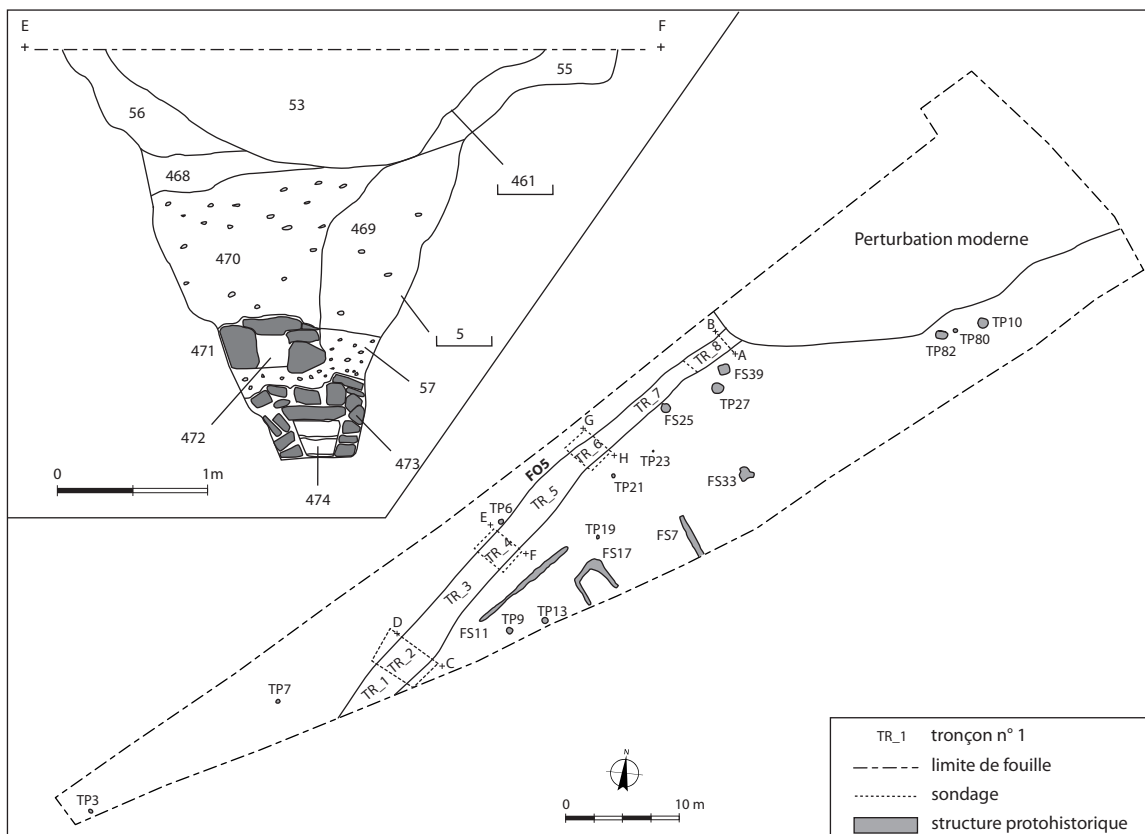
au cours des siècles passés des matières premières pour les chantiers de construction. L'occupation protohistorique s'inscrit dans une trame plus large et se rattache à d'autres opérations archéologiques menées dans le secteur. Nous ne traitons ici que de l'aménagement gallo-romain, en raison de son caractère atypique.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FO5

La structure gallo-romaine mise au jour consiste en un large fossé (FO5) orienté nord-est / sud-ouest, d'une largeur maximale de 3,70 m, d'une profondeur maximale de 2,70 m, creusé dans un sédiment limono-sableux, brun-orangé (fig. 2). Le fossé a été décapé sur une longueur de 47 m dans l'emprise de la fouille, mais sa longueur totale est inconnue car il a été détruit dans son extrémité nord-est par un prélèvement de substrat et il se poursuit au sud-ouest, sous la berme. Il a été fouillé à la pelle mécanique, par tronçons, numérotés de 1 à 8. Les coupes de ces tronçons ont été relevées sur le terrain, et tous les fragments de stèles ou de blocs architecturaux ont été prélevés et nettoyés; les mieux conservés ont été photographiés, dessinés et stockés au dépôt archéologique régional (dépendant de la DRAC Lorraine), les autres ont simplement été inventoriés et photographiés puis laissés sur place.

La fouille de la structure FO5 a permis de mettre en évidence les différentes phases d'utilisation.

▼ Fig. 2. Marly, « les Hameaux de la Papeterie », plan du secteur I (DAO É. Maire).



État 1

Un premier creusement (US 5) est effectué dans le substrat, un conduit (US 473) relativement fruste composé de blocs calcaires est aménagé au fond du creusement pour canaliser l'eau vers le sud-ouest. L'ensemble est recouvert d'un remblai (US 57) contenant quelques fragments de *tegulae* et de blocs calcaires visant à le protéger. Le comblement du conduit, lité (US 474), gris-brunâtre, indique une sédimentation par dépôt lent des particules contenues dans l'eau. Sur sa partie fouillée, le conduit accuse une pente d'environ 2,5 % vers le sud.

État 2

Après le comblement de ce premier conduit, un second prend le relais, mieux appareillé (US 471) et recouvert de dalles calcaires (fig. 3), correspondant pour la plupart à des stèles funéraires remployées. Ce conduit est protégé par un remblai (US 470), mais il finit par être obstrué à son tour (US 472), avant d'être abandonné (US 53). Il est à noter que ces deux conduits ne sont pas visibles sur toute la zone décapée : ils sont inexistant dans la partie nord du fossé, sans que l'on puisse dire si les blocs ont été récupérés pour une troisième utilisation, ou si les conduits n'ont tout simplement jamais été appareillés sur toute la longueur de la canalisation.

Il n'existe pas de comparaison locale pour un tel aménagement, mais il partage avec d'autres (Vandières « derrière le château », Ennery « future zone industrielle », Metz « ZAC des hauts de Queuleu ») la particularité d'être construit dans un sédiment encaissant, limono-sableux, instable, qui implique un comblement relativement rapide. Ceci peut éventuellement expliquer les deux conduits superposés, le second étant plus soigneusement et plus hermétiquement construit, afin sans doute d'éviter les aléas d'un conduit perméable – une sédimentation d'argiles très fines ruinant l'efficacité du dispositif. Nombreux sont les cas où des stèles funéraires ont été remployées dans des constructions postérieures. Pour la région, on peut signaler une situation similaire à Épinal, où elles ont été réutilisées dans une conduite souterraine (DE JARRY, 1877), et à Dieulouard (ancienne Scarpone), où des stèles funéraires gallo-romaines ont été remployées dans le soubassement d'un pont construit en 836.

INTERPRÉTATION

Il s'agit ici d'un exemple de captage de source et de l'aménagement d'un conduit d'alimentation hydraulique. La *Carte archéologique de la Gaule* mentionne également sur le site des « Hameaux du Bois » (FLOTTÉ, FUCHS, 2004, p. 582) des éléments d'aménagements d'une source à l'époque romaine, mais ces derniers n'ont malheureusement pas pu être fouillés. On sait, par des opérations antérieures¹,

1. « Marly, Clos des Sorbiers » (KLAG, 1990), « Marly, les Hameaux du Bois » (FAYE, 1995), « Marly, Voie d'accès au centre commercial Leclerc » (GEBUS, 1998).



Fig. 3. Vue de l'aménagement hydraulique en cours de fouille (cliché G. Brkojewitsch).

qu'il existe toute une série de sources qui affleurent en pied de talus de la terrasse et qui ont été mises à profit pour des installations agricoles nécessitant un apport hydraulique important ; en effet le site de la fouille et la zone alentour furent occupés et réoccupés depuis l'Antiquité, toujours pour la même raison : une alimentation hydraulique continue et puissante. Il reste à localiser précisément un établissement agricole établi à proximité, nécessitant d'importants besoins en eau, en limite d'emprise ou un peu plus loin, éventuellement à l'emplacement de l'ancienne papeterie.

LES BLOCS DE CONSTRUCTION DE LA CANALISATION

Les cinquante-quatre blocs réutilisés comme matériaux de construction de la canalisation sont en calcaire de Jaumont ou en pierre de Norroy-lès-Pont-à-Mousson (un autre calcaire oolithique local). Ce sont soit des stèles ou des fragments de stèles (au nombre de dix-huit), soit des fragments de blocs architecturaux (dix-huit) qui, pour la plupart, avaient sans doute eux aussi une vocation funéraire. Six autres fragments appartenaient peut-être à des stèles, mais leur destination est incertaine. Les autres blocs sont trop mutilés pour être interprétés.



Fig. 4. Marly, « les Hameaux de la Papeterie », mobilier du fossé 5.
N^{os} 1-5. Stèles à sommet triangulaire (dessin et DAO K. Lemoine, clichés Y. Daune).

Les stèles

Les conditions de conservation et le caractère relativement fruste des stèles remployées interdisent d'en présenter une typologie rigide. Toutes sont aniconiques et peu d'entre elles sont inscrites. Seuls les exemplaires les plus significatifs sont ici présentés.

1. *Stèle à sommet triangulaire*, dont seule la partie droite est conservée pour moitié environ. Elle associe trois registres : un fronton flanqué d'acrotères circulaires, un bandeau qui comportait l'inscription et un dernier registre, formant le corps de la stèle et décoré d'un motif végétal dans un cadre (fig. 4.1).

60 x 14 (originellement sans doute environ 30) x 31 cm.

Calcaire de Jaumont.

[- - -]IIII

L'inscription est devenue illisible, mais on déchiffre quatre hastes en fin de ligne.

2. *Stèle à sommet triangulaire*. Elle se compose de trois registres : un fronton à acrotères, dont le tympan délimité par un bandeau légèrement incisé comportait un motif décoratif végétal ; un bandeau qui contenait l'inscription, aujourd'hui presque totalement effacée ; le dernier registre, en bas, est divisé en trois parties décorées de feuilles. On note la présence d'une cavité cinéraire à la base (fig. 4.2).

64 x 38 x 16 cm.

Calcaire de Jaumont.

[- - -]++

L'inscription est désormais illisible, même si on discerne les traces de deux lettres en fin de ligne.

3. *Stèle à sommet triangulaire*, composée de trois registres : un fronton flanqué de deux acrotères et dont le tympan est orné d'un motif végétal ; un bandeau comportant les vestiges de l'épithaphe ; un corps décoré d'un motif végétal stylisé (fig. 4.3).

61 x 20 x 17 cm.

Calcaire de Jaumont.

Hauteur des lettres : 3 cm.

D(is) [M(anibus)]

Pri[- - -]

[- - -]

L'existence d'une troisième ligne n'est pas assurée. Si l'épithaphe se limitait aux deux premières lignes, le nom du défunt devait être court : *Primus*, idionyme latin bien attesté en Belgique et plus largement en Gaule, serait envisageable.

4. Partie supérieure d'une *stèle à sommet triangulaire* qui est brisée en deux fragments jointifs. Elle se composait de trois registres : un fronton ; un bandeau comportant l'inscription ; un corps flanqué de part et d'autres de deux pilastres ou colonnes stylisées gravées au trait. L'usure interdit de préciser s'ils délimitaient un motif décoratif (fig. 4.4).

Fragment de droite : 22 x 16 x 23 cm ; fragment de gauche : 21 x 12 x 22 cm.

Hauteur des lettres : 3,5 cm.

Calcaire de Jaumont.

Diicorato.

« Aux dieux Mânes. À Decoratus. »

Employé ici comme idionyme, *Decoratus* est un nom d'origine latine qui est absent en Belgique et, de manière générale, particulièrement rare dans les Trois Gaules et les Germanies (KAJANTO, 1965, p. 231 ; OPEL, II, p. 95). Une *Iulia Decorata* est connue par une dédicace à Cybèle du règne de Trajan Dèce, provenant d'Alta Ripa (Altrip) en Germanie supérieure (NESSELHAUF, 1937, p. 75).

5. *Fragment de stèle* brisée de tous côtés et qui devait vraisemblablement comporter un sommet triangulaire sur le modèle des précédentes. La partie supérieure de l'épithaphe était délimitée par un mince bandeau en relief, surmonté de ce qui semble avoir été un motif végétal. Les lettres, avec une allure carrée, sont régulières et bien gravées. Signe d'interpunctio entre D et M. (fig. 4.5).

32 x 23 x 17 cm.

Hauteur des lettres : de 4 à 5 cm.

Calcaire de Jaumont.

D(is) M(anibus)

Cl(audio) Mal

lonio.

« Aux dieux Mânes. À Claudius Mallonius. »

Le défunt, qui était citoyen romain, porte un gentilice impérial abrégé relativement fréquent en Belgique. Il est attesté une autre fois à Metz (*CIL* XIII, 4389), dans la cité des Leuques : à Sorcy-Saint-Martin (*AE* 1974, 428, forme abrégée sur un texte fragmentaire) et à Gemmelaincourt (*AE* 1999, 1090).

Le surnom Mallonius est beaucoup plus rare (OPEL, III, p. 48). Il ne trouve qu'un seul autre parallèle, sous sa forme féminine, à Ahun (Creuse) sur l'ancien territoire des Lémovices (Aquitaine) : l'épithaphe, qui n'est pas antérieure à la seconde moitié du II^e siècle, mentionne une *Iulia Mallonia* (*ILTG* 182). *Mallonius* est aussi utilisé comme gentilice, attesté en Lyonnaise à Nantes (*CIL* XIII, 3123, forme au nominatif pluriel suivie de deux surnoms mutilés) et en Narbonnaise à Vienne (Q. Mallonius Bathyllus : *CIL* XII, 1983 = *ILN* V, 1, 176). L'origine de ce nom fait difficulté car, outre ces deux attestations, il se rencontre essentiellement à Rome et en Campanie. Il est ainsi connu par deux épithaphe à Rome : *CIL* VI, 21888 (Mallonia Eutythis et M. Mallonius Lalus) et 21889 (Mallonia Hygia et M. Mallonius Urbicus). Il faudrait ajouter une inscription conservée dans la collection Daziano de Vintimille, mais dont la provenance est sans doute urbaine (*AE* 1990, 381 : Marcus Mallonius Lalus)². Le gentilice apparaît aussi sur l'un des albums des Augustales de Litterne (Mallonius

2. L'homonymie entre les deux personnages est remarquable. Cf. *CIL* VI, 21888 : *Dis Manibus. I Mallonia Eutythis I M(arco) Mallonio Lalo I co(n)iugi carissimo fec(it) I et sibi posterisque I eorum* et *AE* 1990, 381 : *M(arcus) Mallonius Lalus I sibi et suis I et Aureliae Synemne uxori u(iuus) fecit*. Le texte respectif des épithaphe interdit cependant d'y voir le même personnage. L'hypothèse selon laquelle l'inscription de Vintimille viendrait en fait de Rome repose à la fois sur la localisation des attestations du gentilice Mallonius et sur les observations faites par G. Mennella sur la provenance d'une grande partie des inscriptions de la collection Daziano (MENNELLA, 1988).

Epictetus : *AE* 2001, 853 ; cf. CAMODECA 2001, p. 177) et à deux reprises à Cumes, pour un préteur (M. Mallonius Undinus : *CIL* X, 3698 = *ILS* 4175, datée de 289) et pour un membre du collège des dendrophores (Mallonius Seuerianus : *CIL* X, 3699 = *ILS* 4174, datée de 251). On signalera enfin une femme « de noble condition », Mallonia, qui refusa de céder aux avances de Tibère et fut contrainte de se suicider (SUET., *Tib.*, 45 ; cf. *PIR*², M 115).

L'aire géographique d'attestation de ce nom inciterait donc à lui donner une origine italique. W. Schulze faisait remonter le gentilice à un anthroponyme étrusque, mais la parenté n'est pas évidente (SCHULZE, 1904, p. 188 ; cf. cependant p. 431, où il renvoie au celtique et à HOLDER, 1896, II, c. 397). De même, I. Kajanto proposait de mettre en relation le *cognomen* Mallo, qui est formé du même thème que *Mallonius* et qui n'est attesté que pour un sénateur de la cité de Vienne (M. Iunius ? Vestinus Mallo, *CIL* XII, 2452-2454 = *ILN* V, 3, 644-646, Viviers-le-Lac ; cf. *PIR*² I, 846). Il le rapprochait d'un *mallo* latin, désignant la tige sèche de l'oignon (cf. VEG., *Mult.*, 1, 63 et 2, 60, attestation plutôt tardive néanmoins). Pour les régions de l'aire culturelle celtique, on a plutôt tendance désormais à le rapprocher du thème d'origine celtique *malu-*, *malo-* ou encore *mallo-*, qui apparaît également dans d'autres anthroponymes (cf. DELAMARRE, 2003, p. 214 et 2007, p. 125). En ce cas, il faudrait y voir un « gentilice d'assonance », même si cette notion est à utiliser avec précaution³. Les individus mentionnés dans l'inscription qui nous intéresse ici et dans celle d'Ahun porteraient par conséquent un surnom tiré d'une forme gentilice, selon un usage qui, sans être très fréquent, n'en est pas moins connu en Gaule (DONDIN-PAYRE, 2001, p. 251-252).

6. Stèle à sommet triangulaire, brisée en quatre fragments. Elle porte une inscription très lacunaire. Le corps est décoré de motifs végétaux enserrés dans des compartiments triangulaires (fig. 5.6).

101 x 48 x 12 cm.

Hauteur des lettres : 3 cm.

Calcaire de Jaumont.

[- -] P. OMP. [- -]

[- -] N. V. I. C. [- -]

[- -]

L'inscription, très effacée, donne l'impression d'un texte décentré. La première ligne évoque le gentilice *Pompeius*, qui n'est guère attesté dans la région (*OPEL*, III, 150-151), ou encore *Pomponius*, qui n'est pas plus fréquent (*OPEL*, III, 151-152). Si la lecture de la seconde ligne est juste, la séquence de lettres évoque des noms comme *Conuictus* voire *Inuictus*, mais qui ne sont guère diffusés (KAJANTO, 1965, p. 351 et 277).

3. Voir Fr. Kaiser, *ad ILN* V, 1, 176 (*CIL* XII, 1983), même si, comme il le fait remarquer, le gentilice grec indique qu'il était peut-être affranchi et, par conséquent, peut-être pas d'origine locale – ce qui ne présuppose pas non plus de l'origine de son éventuel patron. On notera que c'est le seul à porter le *praenomen* *Quintus*, alors que tous les *Mallonii* pour qui il est connu en Italie sont des *Marci*. Pour les noms d'assonance, voir DONDIN-PAYRE, RAEPSAET-CHARLIER, 2001, p. VI.

Le décor végétal du corps principal de la stèle 6 évoque celui de la stèle anépigraphie en calcaire de Jaumont (St. 70) découverte à Mécleuves « La Haie aux Angles » (ROTH-ZEHNER, 2007) ainsi que celui de la stèle de Pasuius Priscus mise au jour dans le quartier du Sablon, à Metz (inédite, inv. T 563). Il trouve aussi des points de comparaison à Saverne (PÉTRY, 1982).

7. Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré, dont le fronton mouluré est en forme d'arc outrepassé. L'inscription est gravée dans un bandeau délimité au trait (fig. 5.7).

30 x 22 x 20 cm.

Hauteur des lettres : 8 cm.

Calcaire de Jaumont.

D(is) M(anibus).

[- -]

« Aux dieux Mânes... ».

La partie inférieure est trop endommagée pour déterminer si, comme cela est néanmoins probable, le texte se poursuivait sous le bandeau.

8. Stèle à sommet triangulaire, composée de trois registres. Le fronton, surmonté d'une sorte de petit acrotère sommital, est orné d'un anneau (ou d'une rosette figurée) et d'un croissant de lune. Le champ épigraphique se situe dans un bandeau flanqué de part et d'autre d'un motif « à cornes » qui évoque des volutes stylisées d'exécution fruste. Dans le registre inférieur sont sculptés en léger relief deux peltes. Un orifice triangulaire se trouve au milieu de la plinthe de la base. L'inscription, de gravure irrégulière, est partiellement effacée. Les lettres D et M sont gravées dans le tympan (fig. 6.8).

61 x 45 x 16 cm.

Hauteur des lettres : de 3 à 4 cm

Calcaire de Jaumont.

D(is) M(anibus)

Senio +++++

fili.us. [- -].

« Aux dieux Mânes. Senio, fils de... ? ».

La lecture *filius* à la ligne 3 est assez sûre, et confirme donc celle de l'anthroponyme à la ligne 2. Il faut donc considérer que, dans la lacune, se trouvait le nom du père du défunt au génitif, aujourd'hui illisible.

L'idionyme *Senio* est probablement d'origine celtique et doit reposer sur le thème *seno* ou *seni* (« vieux »), qui est fréquent pour former des anthroponymes (DELAMARRE, 2003, p. 270, et 2007, p. 165 et 231). De ce nom ne sont connues que deux occurrences (*OPEL*, IV, p. 66) : l'une est un idionyme à Intercisa (*RIU*, 5, 1256 : *Senio Comatonis filius, natione Era(uiscus)*) et la seconde un *cognomen* à Sulmona, dans le Samnium en Italie (*CIL* IX, 3115 : Sextus Britius Senio ; cf. KAJANTO, 1965, p. 165).

Le croissant est un motif relativement fréquent du répertoire funéraire d'époque romaine relevant de l'ancienne aire culturelle celtique, plus particulièrement chez les Bituriges, les Éduens, les Lingons et les Médiomatriques, qui comptent aussi parmi les cités qui ont livré le plus de stèles (KOOY, 1981, VENAULT *et alii*, 2009, p. 194). On ignore la signification exacte de ce symbole, qui entretenait



Fig. 5. Marly, « les Hameaux de la Papeterie », mobilier du fossé 5. N° 6. stèle à sommet triangulaire; n° 7. stèle à sommet cintré (dessin et DAO K. Lemoine, clichés Y. Daune).

peut-être une relation avec des croyances astrales⁴. Le cercle gravé au-dessus pourrait figurer un disque solaire, selon une association qui n'est pas rare, mais aussi, de manière schématique, une rosette. Chez les Médiomatriques, cinq monuments funéraires sans personnage avec un croissant ou une demi-lune sculpté sur le fronton ont été recensés : il s'agit de trois stèles découvertes à La Horgne-au-Sablou (CIL XIII, 4347, CIL XIII, 4439, CIL XIII, 4455) et de

deux stèles de Saverne (CIL XIII, 11667, CIL XIII, 4534 = *Esp.* 5710), commune située en territoire triboque mais faisant partie du groupe dit des « hameaux du Piémont vosgien » rattaché habituellement à la cité médiomatrique (ANCEL, 2010, p. 197). Enfin, les pelves constituent un autre motif commun de l'art sépulcral : à Metz, deux stèles présentant ce décor ont été découvertes à La Horgne-au-Sablou (CIL XIII, 11358 = *Esp.* 4407, CIL XIII, 4431) et une à l'îlot Saint-Jacques (inv. 75-38-49).

4. Il est cependant exclu de mettre sa diffusion en relation avec un syncrétisme celto-oriental comme le proposait J.-J. HATT, 1986, p. 330-331, repris par KOOY, 1981, p. 62.

9. Stèle à montants obliques, dont le sommet était probablement triangulaire mais qui a aujourd'hui disparu. Il surmontait un cartouche à queues d'aronde, où aucune

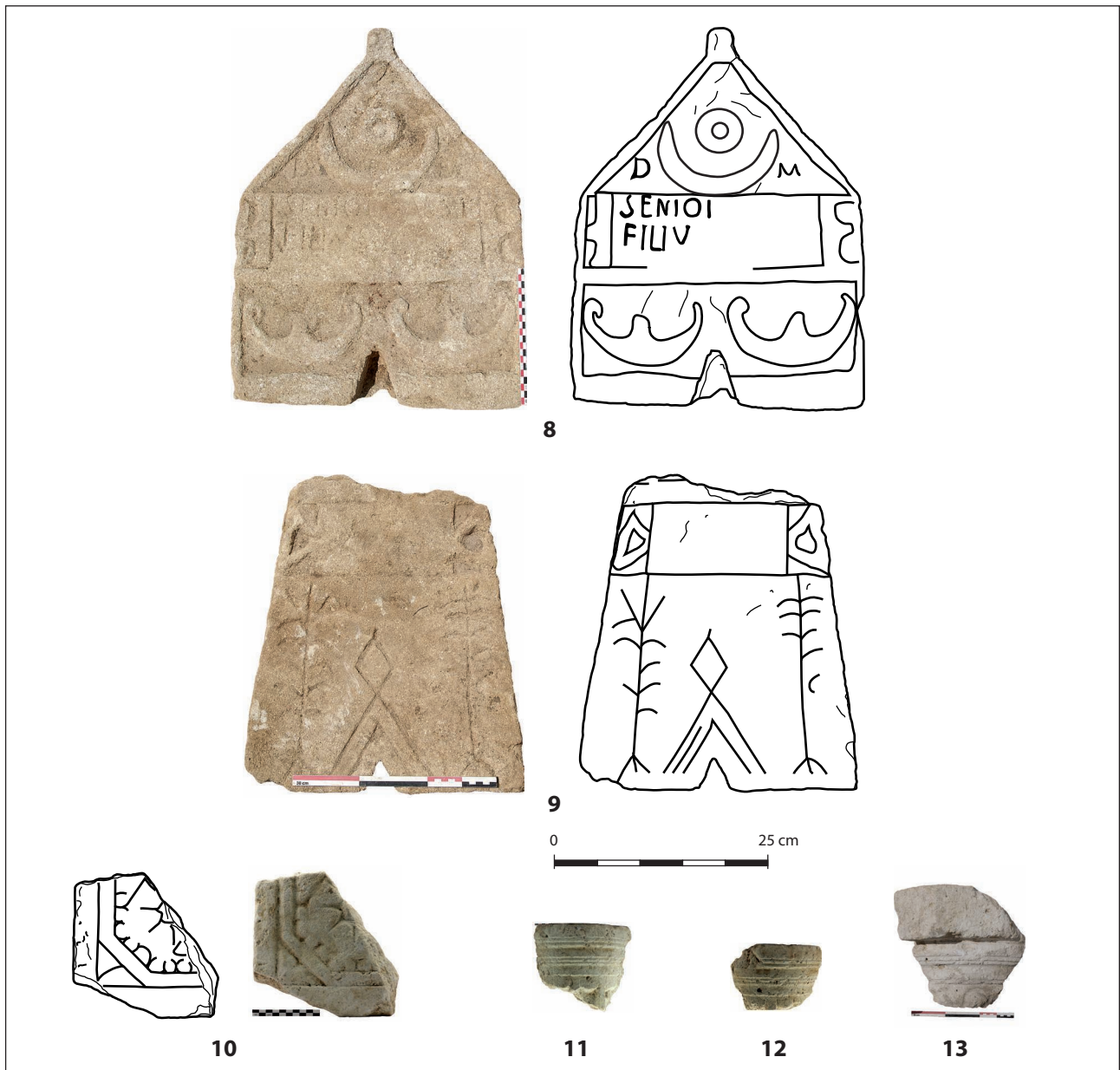


Fig. 6. N^{os} 8-9. Stèles hybrides ; n^{os} 10-13. fragments de blocs architecturaux (dessin et DAO K. Lemoine, clichés Y. Daune).

trace d'inscription, si elle a jamais existé, n'est décelable. Le registre inférieur est décoré de deux motifs au trait paraissant figurer un décor végétal et qui délimitent un espace où est gravé un double triangle surmonté d'un losange. Au milieu de la base est creusé un orifice qui est, lui aussi, de forme triangulaire (fig. 6.9).

48 x 41 (max.) x 12 cm.

Calcaire de Jaumont.

À partir de certaines caractéristiques typologiques, trois ensembles peuvent être grossièrement distingués. Un premier lot (stèles 1 à 5) s'inscrit bien dans l'art funéraire de la région mosellane d'époque impériale et il s'apparente plus particulièrement à des monuments de production locale déjà connus à Metz. En effet, leur structure

générale (fronton, acrotères), les quelques éléments architectoniques, la qualité d'exécution (relief peu marqué) et l'importance des motifs décoratifs végétaux qui occupent le tympan et le corps du monument rappellent d'assez près plusieurs exemplaires provenant de la Lunette d'Arçon de la citadelle de Metz et de La Horgne-au-Sablon. Pour le traitement et l'emplacement des motifs végétaux, on peut ainsi citer les stèles de Acisillia Fabricillia (*CIL* XIII, 11362; FREIGANG, 1997, Med 219), de L. Ammius Mineruinus (*CIL* XIII, 4395; FREIGANG, 1997, Med 225) ou celle, endommagée, de Deccosus (*Esp.* V, 4391; *CIL* XIII, 11374; FREIGANG, 1997, Med 243; voir aussi, sur un autel funéraire cette fois: *Esp.* V, 4315; *CIL* XIII, 11378; FREIGANG, 1997, Med 229). Les pilastres de la stèle dédiée à Decoratus se retrouvent par exemple sur

celle de Marcellina et Cissus (*CIL* XIII, 4401 ; FREIGANG, 1997, *Med* 222)⁵.

La stèle à sommet cintré et mouluré (stèle 7) est l'unique représentante d'un second type, beaucoup plus rare dans la région. On en rencontre quelques exemples dans les régions rhénanes ou chez les Lingons⁶, mais leur diffusion est nettement plus restreinte. En outre, par rapport à ces dernières, la stèle des « Hameaux de la Papeterie » se démarque par la forme de l'arc qui est outrepassé.

Le dernier groupe (stèles 8 et 9) semble s'apparenter à un ensemble original de l'art funéraire des Médiomatrices que l'on a baptisé, à la suite d'É. Linckenheld (1927), les « stèles maisons ». Outre leur forme (couronnement en forme de toit à double pente dont le sommet est souvent très aigu), l'une de leurs caractéristiques est la présence, au centre de la base, d'orifices affectant des aspects variés et qui devaient servir à recevoir les libations destinées aux morts. Néanmoins, les deux exemplaires de Marly se démarquent de ces monuments par leur épaisseur, qui est bien plus réduite que celle des stèles que l'on qualifie généralement de la sorte. Signalons en passant que l'appellation de « stèle maison » est en elle-même discutable ou, plus exactement, qu'elle ne saurait servir à qualifier un type de stèle particulier. À n'en pas douter, certains de ces cippes funéraires portent l'empreinte d'un fort régionalisme dans leur forme et dans leur structure. Pourtant, l'emprunt d'éléments ou de décors issus de l'architecture ou du répertoire sépulcral romains y est tout autant manifeste, même si leur traitement est parfois extrêmement simplifié ou schématisé. Ce type de stèle témoigne ainsi avant tout de l'éclectisme qui préside à la création des formes funéraires dans l'ensemble de l'Empire.

LES BLOCS ARCHITECTURAUX

L'un des blocs livrés par la fouille (fig. 6.10) est caractérisé par un décor végétal qui se développe dans des compartiments délimités par un bandeau ou par un listel. Ce dernier n'est pas sans rappeler ceux qui, sous une forme bien plus soignée, ornent les faces postérieures de certains piliers funéraires de Neumagen. On peut ainsi citer les faces postérieures du « Schulrelieffpfeiler » (NUMRICH, 1997, *Kat.* 82), du « Tuchhandelpfeiler » (*ibid.*, *Kat.* 99), de l'« Eltenpaarpfeiler » (*Esp.* VI, 5142 et p. 333), d'un autel monumental (NUMRICH, 1997, *Kat.* 76) ou d'un monument funéraire de Hottenbach (*ibid.*, *Kat.* 107). On notera toutefois que le bloc des « Hameaux de la Papeterie » semble de dimensions plus modestes (19 x 20 x 9 cm), et l'on ne peut exclure qu'il ait appartenu à une stèle.

Enfin, parmi les fragments architecturaux en remploi, il faut signaler la présence de trois chapiteaux d'ordre toscan provincial (fig. 6.11 à 6.13), dont deux ont visiblement appartenu au même monument (blocs 11 et 12). Il s'agit

d'un chapiteau évidé, d'une épaisseur de 6 cm, peut-être engagé, mais cela est difficile à confirmer compte tenu de son état fragmentaire (diamètre max. 40 cm., ép. 6 cm. ; pierre de Norroy). La présence de chapiteaux de cet ordre est remarquable, car il semble inconnu dans l'architecture des grands tombeaux de la région, que ce soit des stèles monumentales ou des piliers. Ces *membra disiecta* ont pu appartenir à des monuments du type à édicule (GROS, 2001, p. 399-422) mais, en définitive, leur origine funéraire n'est pas complètement assurée.

LA QUESTION DES NÉCROPOLES

Le site des « Hameaux de la Papeterie » est établi à proximité de la voie antique Metz-Scarpone (fig. 7) dont l'actuelle route D5 reprend le tracé. Elle était bordée de nécropoles comme il était d'usage durant l'Antiquité (GROS, 2001). De nombreux vestiges funéraires gallo-romains (urnes cinéraires en verre, en calcaire, sarcophages en plomb, stèles) ont d'ailleurs été exhumés lors de travaux réalisés le long de cette voie⁷ ainsi qu'à Metz fortuitement dans le quartier du Sablon qui se développe le long de la voie de la Meurthe et dans le quartier du Pontiffroy le long de la route Metz-Trèves. La destruction des couches gallo-romaines lors du remaniement de l'îlot Saint-Jacques au cœur du vieux Metz a également livré de nombreuses stèles funéraires conservées en grande partie aux Musées de la cour d'Or (FLOTTÉ, FUCHS, 2004).

Trois cents mètres au nord-ouest du site, la *Carte archéologique de la Gaule* (*ibid.*, p. 583) mentionne la découverte fortuite faite au sud de l'ancienne gare d'Augny en 1933 (*Esp.* 8443), « d'une stèle en calcaire (haut. 78 cm, larg. 43 cm) à sommet triangulaire, flanquée de deux acrotères. Elle représente, debout, dans une niche, une femme vêtue d'une tunique et d'un manteau, avec un objet indéterminable dans la main gauche ». Elle est fortement mutilée et toute trace d'inscription a disparu (CLÉMENT, 1936). Notons toutefois qu'elle est d'un style bien différent de celles présentées ici. Par ailleurs, nous savons par l'ancien propriétaire du terrain (communication orale) que des stèles gravées auraient été découvertes lors du creusement d'un fossé débouchant sur l'étang aménagé au lieu-dit « La Papeterie ».

D'autre part, à deux cents mètres au sud de notre structure, deux fosses contenant ce qui a été interprété comme des rejets d'incinérations gallo-romaines ont été mises au jour lors d'une prospection en 1992 (KLAG, 1992).

Le contexte archéologique du site est riche de vestiges funéraires gallo-romains des II^e-III^e siècles constitués pour la majeure partie de blocs calcaires « prêts à l'emploi » en vue d'une utilisation ultérieure. C'est d'ailleurs ce remploi qui les a conservés, beaucoup d'autres ayant fini dans des fours à chaux.

5. Pour ce type de décor, qui trouve aussi des comparaisons à Saverne et qui est originaire de motifs développés par les ateliers des régions rhénanes (notamment Mayence), voir PÉTRY, 1982.

6. Voir par exemple *CSIR Deutschland*, II, 5, 159, 160, 163 ou II, 6, 75 et 162 ; *ILing* 362, 432. Ces stèles sont cependant plus proches de modèles que l'on trouve en Narbonnaise et en Italie.

7. Montigny-lès-Metz « Les Vacons » (FAYE *et alii*, 1994, p. 117-136), Montigny-lès-Metz « Sur l'Étang de la Grange » (FLOTTÉ, FUCHS, 2004, p. 613), Marly « Ancienne gare d'Augny » (*ibid.*, p. 583), Marly « Centre Leclerc, site C » (KLAG, 1993), Marly « Clos des Sorbiers » (KLAG, 1990), Augny-Cuvry « Rocade sud, site 1 » (LAFITTE, 2003), Metz « Quartier du Pontiffroy » (FLOTTÉ, FUCHS, 2005, p. 253).

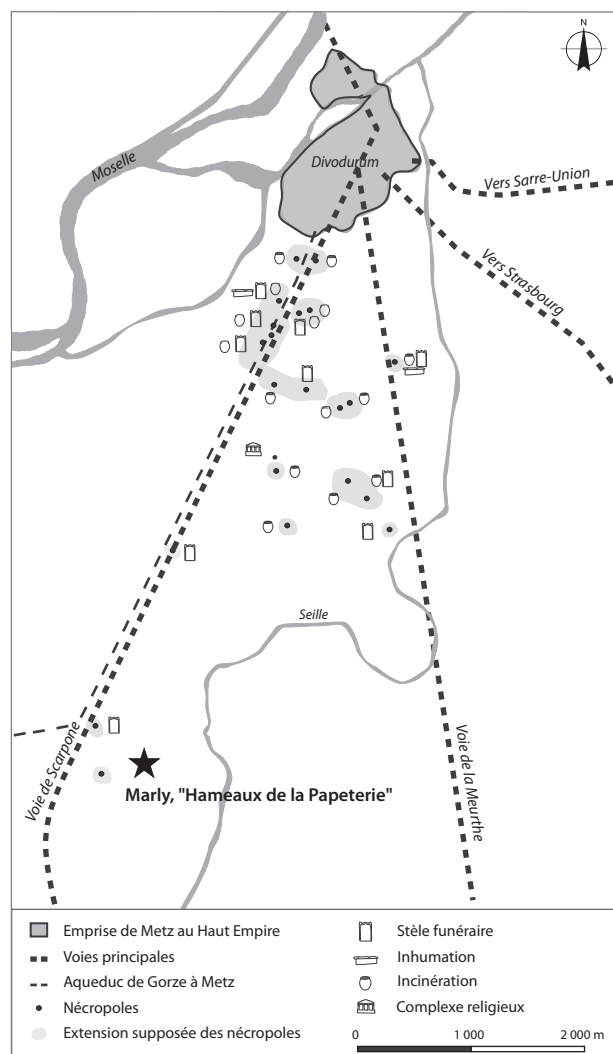


Fig. 7. Carte simplifiée de l'occupation gallo-romaine entre Marly et Metz antique (Divodurum) (DAO K. Lemoine, N. Tschora).

À PROPOS DE CHRONOLOGIE

Le mobilier lapidaire

Peu d'éléments permettent une datation précise de cet ensemble. Les éléments épigraphiques, qui sont de prime abord les plus précis, sont ténus. La présence de la dédicace aux Mânes sur la majorité des stèles donne le début du II^e siècle environ comme *terminus ante quem non* : l'abréviation D.M. qui apparaît sous les Flaviens au II^e s. et perdure jusqu'au III^e s. est une formule quasi généralisée en Gaule mosellane (DONDIN-PAYRE, RAEPSAET-CHARLIER, 2001).

La dédicace à *Decoratus*, en revanche, fait question. Il n'y a pas de trace des sigles DM, ce qui pourrait inciter à la remonter au I^{er} siècle, mais ce n'est pas en soi un critère totalement décisif. Le type de stèle sur lequel l'épithaphe est inscrite est principalement connu chez les Médiomatriques au II^e siècle.

La typologie des stèles, par elle-même, ne permet guère de préciser cette fourchette. Le type de décor végétal auquel elles ont recours n'a pas fait l'objet d'étude poussée et demeure de toute façon très difficile à dater. Lui aussi cependant indique le II^e ou le début du III^e siècle.

Il en va de même pour les fragments architecturaux, qui demanderaient une étude plus poussée. Le type de « pilier » funéraire se développe cependant surtout dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle et dans la première moitié du III^e siècle. On serait donc tenté de situer cet ensemble entre le milieu du II^e siècle et le début du III^e siècle.

Le mobilier céramique

Les deux tessons piégés dans le remplissage du fossé 5 sont cohérents avec la datation donnée par le lapidaire. Le premier tesson est un fragment de panse de céramique engobée du II^e s., le second est un fragment de bord d'assiette en sigillée datant des II^e-III^e siècles. Il s'agit certainement de mobilier résiduel prélevé dans la nécropole en même temps que les éléments lapidaires, qui ne date malheureusement, ni la construction de l'aménagement, ni son abandon.

Datation de l'aménagement

Il est difficile de dater l'aménagement, ses différentes phases et sa durée d'utilisation, que ce soit en chronologie relative ou absolue. D'une part, il ne contient quasiment pas de mobilier, d'autre part, ce fossé n'est recoupé par aucune structure dégagée par la fouille, pas plus qu'il n'en recoupe. Il est impossible de déterminer la durée d'utilisation de cette canalisation, par deux fois comblée de sédiments, infiltrations d'autant plus rapides que le substrat est fortement sableux, même si la coupe réalisée dans le tronçon 8 montre que le conduit a été curé à deux reprises.

Les stèles datées et la céramique donnent un *terminus post quem* : la construction du fossé est postérieure au début du III^e s. Mais il est probable que la construction du système d'adduction d'eau soit nettement ultérieure à cette date, c'est-à-dire de l'Antiquité tardive, puisque le rempli des stèles funéraires suppose l'abandon de la nécropole. Notons la présence à l'ouest du fossé d'une occupation datée des III^e-IV^e siècles ap. J.-C., mise en évidence au cours d'un diagnostic effectué en 1991 lors de la construction du lotissement des Garennes, matérialisée par un groupe dense de poteaux correspondant au soubassement de plusieurs bâtiments en matériaux périssables associés à un niveau de sol qui recèle un abondant mobilier métallique et céramique des III^e-IV^e siècles ap. J.-C. Par ailleurs, une dizaine de puits des III^e-IV^e siècles ap. J.-C. ont été décelés lors des travaux engendrés par la mise en place de la voie d'accès au centre Leclerc. Il s'agit de structures aux formes diverses (circulaire, ovale ou quadrangulaire), aux parois abruptes, parfois associées à certains aménagements comme des margelles de pierre ou des pieux en bois, parfois cuvelées sommairement.

On peut hypothétiquement rapprocher ces occupations du fossé FO5 et proposer ainsi une datation des III^e-IV^e siècles ap. J.-C. pour ce dernier.

CONCLUSION

Les fouilles de Marly « les Hameaux de la Papeterie » ont permis de mettre au jour un aménagement hydraulique rare sous plusieurs aspects : par sa fonction et par les matériaux employés, enrichissant ainsi le corpus de stèles déjà important issu de découvertes anciennes. Ces nouvelles

découvertes indiquent que la nécropole s'étire le long de la voie Metz-Scarpone sur une longueur d'au moins 3 km, le noyau monumental de la nécropole se situant visiblement au bord de la RD 55, à la limite entre les communes d'Auguay et de Marly.

On peut penser que les prochaines fouilles sur la commune de Marly ne manqueront pas de fournir des éléments nous renseignant sur l'étendue et la durée d'utilisation de la nécropole voisine et de compléter l'image de l'occupation tardo-antique en bordure de l'agglomération messine.

Bibliographie

- ANCEL M.-J., 2010, *La crémation en milieu rural en Gaule Belgique romaine: les exemples de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat, Univ. Lyon 2, vol. 1/2, p. 197.
- CAMODECA G., 2001, «Albi degli Augustales di Liternum della seconda metà del II secolo», *AION Archeologia e Storia Antica*, 8, p. 163-182.
- CLÉMENT R., 1936, «Trouvailles archéologiques à Metz et dans les environs», *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. XLV, p. 157.
- CSIR Deutschland, II, 5 = BOPPERS W., 1992, *Militärische Grabdenkmäler aus Mainz und Umgebung*, Mayence (CSIR Deutschland II - Germania Superior, 5).
- CSIR Deutschland, II, 6 = BOPPERS W., *Zivile Grabsteine aus Mainz und Umgebung*, Mayence, 1992 (CSIR Deutschland, II - Germania Superior, 6).
- DE JARRY A., 1877, «Rapport de la commission d'archéologie et d'histoire», *Annales de la Soc. d'Émulation du département des Vosges*, p. 92-109.
- DELAMARRE X., 2003, *Dictionnaire de la langue gauloise: une approche linguistique du vieux-celtique continental*, 2^e éd., Paris, éd. Errance, 440 p. (Coll. des Hespérides).
- DELAMARRE X., 2007, *Nomina celtica antiqua selecta inscriptionum / Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris, éd. Errance, 237 p.
- DONDIN-PAYRE M., 2001, «L'onomastique dans les cités de Gaule centrale (Bituriges Cubes, Éduens, Sénons, Carnutes, Turons, Parisii)», in: DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. éd., 2001, p. 193-341.
- DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. éd., 2001, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le livre Timperman, 771 p.
- ESPÉRANDIEU É., LANTIER R., 1907-1966, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, XV tomes (V et VI pour la Gaule mosellane).
- FAYE O., CABART H., DUDAY H., FELLER M., DE LABAUME S., METZGER C., THION P., 1994, «Des sépultures à incinération gallo-romaines à Montigny-lès-Metz», *R.A.E.*, t. 45, fasc. 1-2, p. 117-136.
- FLOTTÉ P., FUCHS M., 2004, *La Moselle*, Paris, Acad. des inscriptions et belles-lettres, 893 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 57-1).
- FLOTTÉ P., FUCHS M., 2005, *La Moselle*, Paris, Acad. des inscriptions et belles-lettres, 371 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 57-2).
- FREIGANG Y., 1997, «Die Grabmäler der Gallo-romischen Kultur im Moselland: Studien zur Selbstdarstellung einer Gesellschaft», *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 44, p. 277-440.
- GEBUS L., 1998, *Marly, Projet centre commercial Leclerc, voie d'accès (Moselle)*, Rapport de fouille, AFAN, Metz.
- GROS P., 2001, *L'architecture romaine: du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, éd. Picard, 528 p. (Coll. Les Manuels d'art et d'archéologie antique).
- HATT J.-J., 1986, *La tombe gallo-romaine: recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Paris, éd. Picard, 419 p. (1^{ère} éd. 1951).
- HECKENBENNER D. dir., 2009, *D(is) M(anibus): pratiques funéraires gallo-romaines*, Catalogue d'exposition, Sarrebourg, Musée du pays de Sarrebourg, juin 2009-janv. 2010, 166 p.
- HOLDER A., 1896, *Alt-celtischer Sprachsat*, Leipzig (réimp. Graz, 1961-1962), 3 vol.
- ILing = LE BOHEC Y., 2003, *Inscriptions latines de la cité des Lingons: inscriptions sur pierre. Inscriptions latines de la Gaule Belgique*, 1, Paris, éd. du C.T.H.S., 368 p.
- ILNV = RÉMY B. dir., 2004-2005, *Inscriptions latines de Narbonnaise*, tome 5, Vienne, Paris, 412 p. (44^{ème} suppl. à Gallia).
- ILS = DESSAU H., 1892-1916, *Inscriptiones Latinae selectae* (3 t. en 5 vol.), Berlin, 580 p., 1040 p., 954 p.
- ILTG = WUILLEUMIER P., 1963, *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Paris, éd. du CNRS, 256 p. (17^{ème} suppl. à Gallia).
- KAJANTO I., 1965, *The Latin Cognomina*, Helsinki-Helsingfors, Keskuskirjapaino, 418 p. (*Commentationes humanarum litterarum*, 36/2).
- KLAG T., 1990, *Marly, Clos des Sorbiers (Moselle)*, Rapport de fouille, AFAN, Metz.
- KLAG T., 1992, *Marly, Centre commercial Leclerc (Moselle)*, Rapport de prospection lourde, AFAN, Metz.
- KLAG T., 1993, *Basse-Ham, ZAC intercommunale (Moselle)*, Rapport de diagnostic, AFAN, Metz.
- KOOY C., 1981, «Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains», *Gallia*, 39, p. 45-62.

- LAFITTE J.-D., 2003, *Augny-Cuvry. Corvée la Barre, voie romaine, rocade sud de Metz, section 2, sites 1 et 2 (Moselle)*, Rapport de fouille, Inrap, Metz.
- LINCKENHELD É., 1927, *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule*, Paris, Les Belles-Lettres, 140 p. (Publ. de la faculté des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, 38).
- MAIRE É., 2008, *Marly, Lotissement 'les Hameaux de la Papeterie' (Moselle)*, Rapport de diagnostic, Metz, Pôle Archéologie Metz Métropole.
- MAIRE É. dir., 2010, *Des occupations protohistoriques et un aménagement antique aux 'Hameaux de la Papeterie' Marly (Moselle)*, Rapport final d'opération, Metz, Pôle Archéologie Metz Métropole, 2 vol.
- MENNELLA G., 1988: «Iscrizioni urbane a Ventimiglia: scavi e collezionisti nel Ponente alla fine del XIX secolo», *Rivista di studi liguri*, 54, p. 25-58.
- NESSELHAUF H., 1937, «Neue Inschriften aus dem römischen Germanien und den angrenzenden Gebieten», *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts*, 27, p. 51-134.
- NUMRICH B., 1997, *Die Architektur der römischen Grabdenkmäler aus Neumagen: Beiträge zur Chronologie und Typologie*, Trèves, 233 p. (*Trierer Zeitschrift*, 22).
- OPEL = LÓRINCZ B. éd., 1994-2005, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, Budapest, Wien, 4 vol.
- PÉTRY Fr., 1982, «Typologie des monuments funéraires de Saverne (Bas-Rhin): des modèles romains aux formes locales», *R.A.E.*, t. 23, p. 57-69.
- PIR²: *Prosopographia Imperii Romani. Saec. I. II. III.*, Berlin, ed. Altera, 1933.
- RIU = *Die römischen Inschriften Ungarns*, Budapest, Amsterdam, 1972.
- ROTH-ZEHNER M. dir., 2007, *RD 955, 2006-DR-Réseau vert, mise à 2 x 2 voies entre Metz et Orny, site 3*, Rapport de fouille, Habsheim, Antéa Archéologie.
- SCHULZE W., 1904, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 647 p. (*Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse*, N.F. V, Band 5).
- VENAULT S., LABAUNE Y., DEYTS S., 2009, «Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque: contexte de découverte et étude du corpus», *Bulletin Archéologique*, 35, Paris, éd. du C.T.H.S., p. 129-204.